



Parlement Jurassien
Groupe PDC_JDC

Question écrite No 2645

Quid de la CASU, des urgences et des besoins de la population ?

En 2011 le gouvernement a décidé de mettre en place une Casu 144 dans notre canton. Si l'idée était bonne et empreinte de courage politique, cette Casu est le premier maillon de la chaîne des secours et nous pouvons toujours être fiers de cette réalisation !

Notre ambition doit aller également dans l'effort de mettre en place les outils nécessaires. Or, selon nos sources, la Casu manque d'outils de communication et de personnel.

Depuis 2012, chaque année nous rafistolons les augmentations de budget qui ne sont toujours pas adaptés aux besoins réels nécessaires à la bonne marche de cette entité. Cela épuise le personnel sans parler des problèmes de gestion au quotidien.

Une prise de position du gouvernement est indispensable pour se prononcer ou non sur un maintien de ce service très apprécié de la population et des partenaires tel que par exemple, les médecins généralistes.

Le gouvernement en assumant la décision de la création de la Casu 144, doit également se donner les moyens en adéquation aux besoins réels de qualité et ce rapidement. Il en va de la qualité d'intervention et au bien-être de nos citoyens.

Une réflexion doit se faire afin de préserver soit ces postes de travail dans notre canton en se donnant les moyens, (préserver la santé du personnel par manque de ressources) ou comme cela avait été envisagé avec Neuchâtel, de prévoir une gestion avec d'autres cantons.

Nous demandons par conséquent au Gouvernement de répondre aux questions suivantes :

Où en est le Gouvernement dans sa recherche de solutions, qu'elles alternatives envisage-t-il suite à la décision populaire de Neuchâtel de se rapprocher du canton de Vaud ?

Paraît-il que depuis juillet 2013 le district de Delémont, n'a plus qu'une ambulance 24/24 et montre ces limites régulièrement en sécurité sanitaire, en faisant souvent appel à des ambulances d'un autre district, hors canton et même à la REGA.

Actuellement, est-il au courant que cela peut aller entre 25 à 45 minutes pour avoir une ambulance ? Est-ce que la nouvelle répartition du territoire avec les ressources envisagées pallieront à ces difficultés ?

Nous avons été informés d'une éventuelle reprise des secours ambulanciers du secteur des Franches-Montagnes par le Jura bernois et Neuchâtel.

Suite à la votation du 24 novembre, y a-t-il une raison politique pour que l'ambulance des FM passe en mains de nos voisins, alors que nous avons une équipe dynamique dans le terrain et qui connaît très bien la région ?

Aurions-nous réellement une petite économie et une garantie de prise en charge aussi bonne qu'actuelle ?

Est-ce que ce fait ne va pas amplifier les hospitalisations extérieures et un renchérissement de ces prises en charge ?

Au nom du Groupe PDC-JDC

Marie-Noëlle Willemain

Delémont, le 26 avril 2014

[Handwritten signatures and notes at the bottom of the page, including names like P. Schaub, M. Fr. Schaub, and others.]